

PV CONSEIL MUNICIPAL DU 23 juin 2026

Présents : M Henry ; Malinowski-Bertrand Magali ; O de Wavrechin ; Chevalier J P ; Granier L ; Taisne Dominique ; Boissière Marie ; Bonhomme Catherine ; Bousquet Jean Luc ; Groh Sophie ; Orsini-Resche Sarah ; Marchand Christian ;

Absents Czaplicki Jérôme ; Laurent-Roullet Sylvie ; Soulié Martine

Sylvie Laurent Roullet a donné procuration à C Marchand

Secrétaires de Séance : Olivier de Wavrechin

Début de séance : 18h34

1. APPROBATION PV SEANCE PRECEDENTE

Aucune remarque sur ce compte rendu, donc :

Vote : Contre : 0 Pour : 13

2. TARIFS DES SEJOURS DU CENTRE DE LOISIRS :

Prévoir les tarifs des deux séjours d'été au mois de juillet 2026 :

En fonction du quotient familial les tarifs proposés sont :

Pour le séjour à Najac : de 23 à 33 € par jour

et pour celui de Bécours : de 7 à 15 € par jour

Après concertation des conseillers, tarifs validés :

Vote : Contre : 0 Pour : 13

3. DELIBERATION ACCEPTANT UNE SOLUTION MUTUALISEE POUR L'EMPLOI D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES (D P O):

Le maire nous informe de l'offre faite par le SMICA au tarif de 680€ par an.

Après étude de la proposition, le C M décide d'accepter cette proposition.

Vote : Contre : 0 Pour : 13

4. CREATION DE LA COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS :

Il convient d'élire dans les deux mois du renouvellement du C M. Cette commission est composée du maire et de 6 titulaires et 6 remplaçants.

Les candidats suivants ont été enregistrés :

Titulaires : Bastide Etienne ; Boissière Pierre- Marie ; Brasquies Caroline ; Bertrand Victor ; Victor Marcel ; Vaissettes Jean- François ; Taisne Dominic ; Soulié Martine ; Marchand Christian ; Bonhomme Catherine ; Bousquet Jean- Luc ; Chevalier Jean- Pierre.

Suppléants : Boissière Marie ; Czaplicki Jérôme ; de Wavrechin Olivier ; Granier Laurent ; Groh Sophie ; Laurent-Roullet Sylvie ; Pollet-Villard Georges ; Gaven Jean- Pierre ; Viala Jean- Louis ; Pons Monique ; Pollet-Villard Geneviève.

Vote : Contre : 0 Pour : 13

5. DECLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE PLACE DE L'ORATOIRE :

Pour Aigouy Adam, et Albouy Inès, la parcelle située devant leur porte(B1134)
d'une superficie de 55m² à 5€ le m², soit 275€

Pour Lescure Jacqueline, la parcelle n° 1133, de 15m² à 5€le m², soit 75€

Pour ces deux parcelles le C M décide de modifier la délibération_045du 16
décembre 2025, la désaffectation et le déclassement de ces parcelles, et approuve la vente
au tarif mentionné.

Vote : Contre : 0

Pour : 13

6. DECLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE A AZINIERES :

Vu l'enquête publique du 7 au 21 octobre 2025 et la modification demandée concernant la
parcelle C849 ; le conseil constate la désaffectation et le déclassement de cette parcelle et
décide la vente de la parcelle C849 de 242m² à la SCI Le Causse Rouge, pour la somme de
864€.

Vote : Contre : 0

Pour : 13

Jérôme Czaplicki vient d'arriver et participe aux échanges des questions diverses !!

7. QUESTIONS DIVERSES :

- Concernant le prêt du véhicule communal aux associations, afin d'éviter les
polémiques, il est décidé de considérer que la consommation du véhicule se fera sur la base
de 10l de carburant pour 100kms
- Pour le repas des personnes âgées, la date sera précisée ultérieurement et
programmée un dimanche à midi. Les personnes concernées seront contactées
individuellement.
- Les articles destinés à paraître dans la gazette de septembre prochain, devront être
transmis avant fin juillet.

Fin du conseil à 19h45.

Le Maire

Le secrétaire de séance

